



4.04/23

UDC Delémont

Séance du Conseil de Ville du 25.09.2023

POSTULAT : Un règlement juste et équitable de l'ouverture des terrasses d'établissements publics à Delémont

Etablir un règlement communal pour établir des heures d'ouverture synchronisées des terrasses des établissements publics , c'est-à-dire 22h. Pour éviter des faits accomplis de fermeture anticipée, prévoir d'éventuelles dérogations ou des sanctions transitoires qui ne mettent pas en péril l'attractivité nocturne de la Ville de Delémont, comme un récent conflit de voisinage sans médiation a risqué de créer un précédent pénalisant d'autres établissements actuels ou futurs..

Pour l'UDC Delémont Dominique Baettig